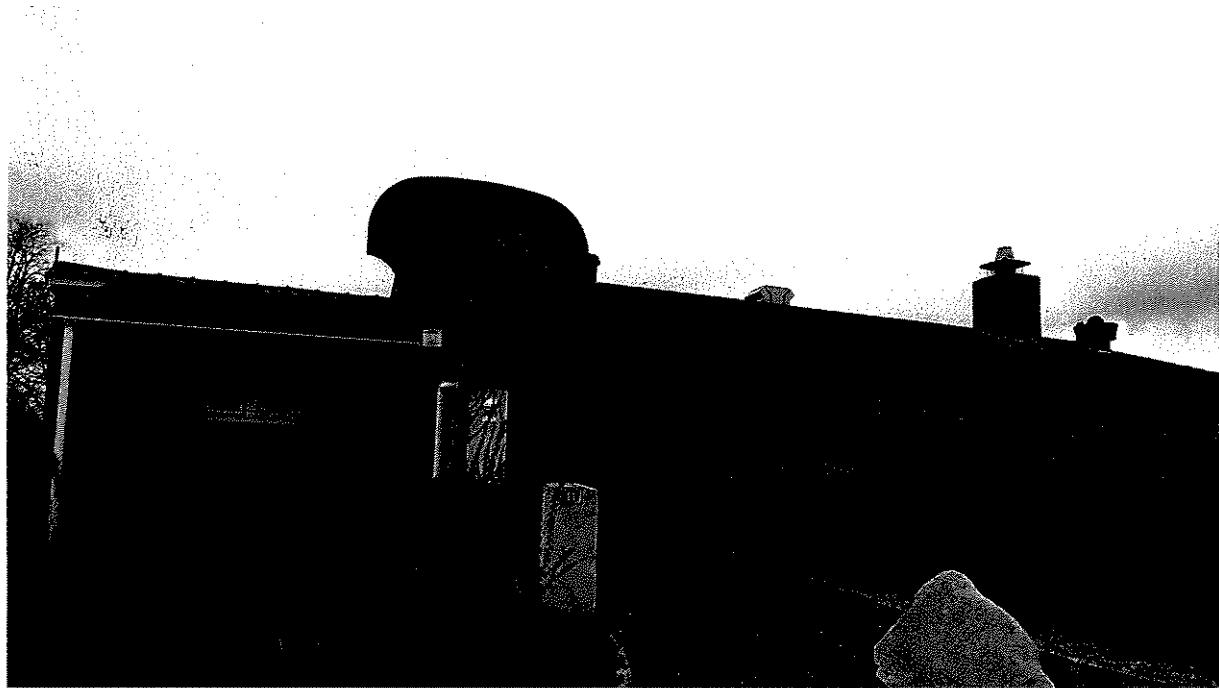


## Tentative de meurtre : il fonce en Jaguar sur des jeunes à la sortie d'une discothèque de l'Ouest

Un trentenaire a été mis en examen, lundi 10 février, pour tentative de meurtre à Cholet. Il est accusé d'avoir foncé en voiture sur un groupe, blessant grièvement deux personnes, avant de prendre la fuite avec sa compagne. Témoignages.



Cholet. Un trentenaire a été mis en examen, lundi 10 février 2025, pour tentative de meurtre après avoir foncé en voiture sur un groupe de jeunes à la sortie de la discothèque Le Privilège à Cholet.

| ARCHIVES CO

Une nuit de fête a encore viré au drame devant la discothèque Le Privilège (anciennement connue sous le nom du Petit Club), située rue de Tours à Cholet. Comme l'a révélé Ouest-France, un homme de 30 ans a été mis en examen ce lundi 10 février et placé en détention provisoire pour « tentative de meurtre ». Poursuivie pour mise en danger de la vie d'autrui, conduite en état d'ivresse et sous l'emprise de stupéfiants, sa compagne de 38 ans a aussi été mise en examen et placée sous contrôle judiciaire, toujours selon notre confrère Ouest-France.

### Une altercation qui dégénère

Alors que la soirée « Shatta Vs RAP » battait son plein dans la nuit du vendredi au samedi 8 février, une altercation aurait éclaté entre ce couple et un groupe de six jeunes originaires d'une petite commune près d'Angers. On avait une quarantaine de personnes ce soir-là, c'est la première fois qu'ils venaient et ils passaient une superbe soirée, nous rapporte Cheick Diabira, le gérant de la discothèque.

L'origine de leur différend reste floue. À l'approche de la fermeture, vers 6 h 15, la tension resurgit avec le couple sur le parking alors que les jeunes fêtards quittent l'établissement. Des coups sont échangés et le trentenaire sort une bombe lacrymogène, avant de monter à bord d'une Jaguar, rapportent nos confrères.

C'est à cet instant que la situation bascule. Le conducteur aurait foncé en voiture sur le groupe, renversant plusieurs personnes et effectuant des manœuvres de va-et-vient sur ses victimes. Deux d'entre elles sont grièvement blessées. Je l'ai fait sortir de la voiture, relate le gérant, prévenu par

son agent de sécurité, mais sa copine a pris le volant en l'aïdant à remonter, avant qu'ils ne foncent dans des barrières pour prendre la fuite .

**Lire aussi :** [Sur fond d'alcool, l'histoire de cœur tourne mal à la sortie d'une boîte de nuit de Cholet](#)

#### Les victimes prises en charge

Prévenus, les secours prennent rapidement en charge les victimes. Selon nos confrères, une femme de 25 ans souffre de fractures aux deux jambes, tandis qu'un jeune homme présente de multiples contusions et une fracture de la rotule. Ils sont transportés à l'hôpital de Cholet. D'après nos informations, le jeune homme est sorti de l'hôpital dans l'après-midi, contrairement à son amie, encore hospitalisée ce jour-là.

On connaît un peu ce couple, ils venaient de temps en temps, puis on ne les a plus revus pendant neuf mois. Là, c'est la seconde fois qu'on les revoyait , nous assure Cheick Diabira. Et d'ajouter : C'est pas la première fois qu'on les vire, lui, c'est un mec agressif, il s'emporte pour un rien et il a pété un plomb !

Dans leur fuite, le couple de trentenaires a été interpellé en voiture par des policiers du commissariat de Cholet. Positifs à la cocaïne , d'après nos confrères, ils ont aussi été contrôlés avec un taux d'alcool de 0,60 et 0,68 mg par litre d'air expiré. Après leur garde à vue, le couple a été mis en examen. L'enquête se poursuit pour comprendre les motivations derrière cet acte violent.